

<http://lipietz.net/Services-publics-le-Parlement-Europeen-emporte-par-une-vague-de-liberalisme>

Vote du rapport in't Veld sur la politique de
concurrence (2003)

Services publics : le Parlement Européen emporté par une vague de libéralisme dogmatique



(Verts, France) - Économie - Les services d'intérêt général -
Publication date: mardi 22 février 2005

ight © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Le Parlement Européen s'était auto-saisi d'une décision de la Commission européenne relative à la définition des services publics autorisés. Très bonne idée : il s'agissait d'anticiper sur le traité constitutionnel, qui confiera demain cette tâche au Parlement.

Hélas ! Le Parlement d'aujourd'hui est tellement à droite qu'il a adopté, ce mardi 22 février 2005, un texte plus libéral que la Commission elle-même, allant jusqu'à dire que le financement public des hôpitaux et du logement social pourrait faire du tort à la concurrence.

Dans sa rage ultra-libérale, la majorité du Parlement, y compris le groupe centriste ALDE, a voté contre l'article du traité constitutionnel selon lequel les Etats doivent "veiller à fournir et financer les services publics" !

Ce vote n'a heureusement aucune importance, puisque dans le traité actuel, le Parlement n'a aucun pouvoir de décision. Mais il éclaire d'un jour cru l'hostilité des forces politiques du centre et de la droite envers le renforcement des services publics promis par le traité constitutionnel.